

**CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES**  
**Extrait du Registre des Délibérations**

Nombre de membres élus au Conseil : 29 dont 29 sont encore en fonction. Séance du 28 septembre 2022. Etaient présents à la séance sous la présidence de Mme Noëllie HESTIN, Maire : 19 membres, absents excusés ayant donné procuration : 9 membres, absent excusé : 1 membre, absent : 0 membre.

**POINT N° 214**

**SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS - SALON PHOTO**

Lors du vote du budget le 13 avril 2022, une subvention a été attribuée à l'association JAVA pour l'organisation du salon photo 2022 pour un montant de 2 000 €.

Cette manifestation sera finalement organisée par l'association du Festival de la Photographie en Val d'Argent (AFPVA) créée le 08/09/2022

Il convient donc d'attribuer cette subvention à l'association du Festival de la Photographie en Val d'Argent en lieu et place de l'association JAVA.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**DECIDE** de transférer la subvention initialement accordée à l'association JAVA à l'association du festival de la Photographie en Val d'Argent, organisatrice du salon photo. Le montant reste inchangé soit une subvention de 2 000 €.

Délibération adoptée à l'unanimité.

La Maire

  
Noëllie HESTIN



La secrétaire de séance

  
Adèle MARCHAL

Accusé de réception en préfecture  
068-216802983-20220928-214-2022-DE  
Date de réception préfecture : 06/10/2022